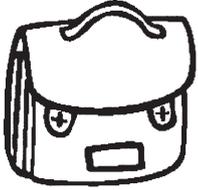
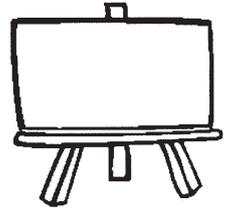


Bulletin trimestriel  
Trente-troisième année. N° 130  
3ème trimestre 2013  
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles  
N° d'agrément : P 705132

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
1400 NIVELLES
6/1365



*LE*



**BULLETIN**

*DES*

**RETRAITES**



DU PERSONNEL DES SERVICES ET ETABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT GERES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE  
ET LA COMMUNAUTE GERMANOPHONE



*Association pour  
la promotion de  
la retraite active,  
fraternelle et  
solidaire*



Editeur responsable :

Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire . A.S.B.L.  
(J.P. Charlier, La Voie qui Monte, 28 - 5020 Namur)

**LE BULLETIN DES RETRAITES**

du personnel des services et établissements d'enseignement gérés par la C.F et la C.G.

**Bulletin d'information publié par  
l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.**

Siège social : Rue Fief de Rognon, 13 - 1400 Nivelles

**SOMMAIRE**

<b><u>Message du Président</u></b> .....	Claude Van Malder .....	2
<b><u>Concours photos</u></b> .....	Conseil d'administration .....	2
<b><u>Lettre type aux Ministre de l'enseignement</u></b> .....	Claude Van Malder .....	3
<b><u>Voyage Moselle - Rhin 1, 2, 3 octobre 2013</u></b> .....	Yvan Berlaimont - Yvon Gérard .....	4-5
<b><u>Année scolaire 2013/2014 congés</u></b> .....	Conseil d'administration .....	5
<b><u>Mise au point</u></b> .....	Gaston Verplancken .....	5
<b><u>Indemnité funéraire : projet de suppression....</u></b> .....	Achille Debrus .....	6
<b><u>Poésie et prose poétique</u></b>		
<i>Le siècle de la honte</i> .....	Val. Nisolle-Glineur .....	7
<i>Comme l'eau sous les ponts</i> .....	Val. Nisolle-Glineur .....	7
<i>Rondel</i> .....	Anne-Marie Storm .....	7
<i>Bord de mer</i> .....	Anne-Marie Storm .....	8
<i>On a tous le même soleil</i> .....	Francis Duchesne .....	8
<b><u>Agenda culturel</u></b> .....	Denise Hacquin .....	9
<b><u>La Carte "Prof"</u></b> .....	Claude Van Malder .....	10
<b><u>Site web APRAFS</u></b> .....	Raymond Sallé .....	11
<b><u>Compte rendu de l'excursion printanière</u></b> .....	Georges-Henri Everaerts .....	12-13
<b><u>Petites annonces</u></b> .....	Jean-Pierre Charlier .....	14
<b><u>In memoriam</u></b> .....	Henri Vets .....	15
<b><u>Bulletin d'inscription au voyage Moselle - Rhin</u></b> .....	Y. Berlaimont-Y.Gérard .....	16

Malgré la vigilance de nos correcteurs d'épreuves, plusieurs petites erreurs subsistent encore lors de l'impression finale du Bulletin.

Nous prions nos fidèles lecteurs(trices) de nous en excuser

## MESSAGE DU PRESIDENT

Chers Membres,

Au cours de sa séance du 16 avril, les membres du Conseil d'administration ont rendu hommage à Roger DICKBURT, administrateur récemment décédé. Ensuite, ils ont abordé un ordre du jour particulièrement chargé, où figurait, entre autres, la création d'un « Comité d'Honneur ».

J'ai exposé les raisons d'insérer dans nos statuts, la catégorie nouvelle de(s) membres d'honneur qui formeraient le « Comité d'honneur » de l'Association. Après quelques échanges, c'est à l'unanimité que cette idée, qui m'avait été suggérée, il y a quelque temps déjà, par un éminent homme politique francophone, fut approuvée. Il a alors été décidé d'écrire, dans un premier temps, à tous les anciens ministres qui eurent la charge de l'enseignement, pour leur demander de faire partie de ce « Comité d'honneur ».

D'autre part, lors de notre Assemblée générale statutaire de mars dernier, j'ai invité nos membres qui désirent publier dans le « Bulletin des Retraités », à nous adresser articles et commentaires. Cet organe de communication est ouvert à tout membre et ne doit pas être réservé exclusivement aux membres du Conseil d'administration. Je tiens à rappeler aussi que tout texte publié, signé de son auteur, relève de la seule responsabilité de ce dernier, le Conseil d'administration assume celle des articles et informations publiés en son nom.

Enfin une dernière information avant de vous quitter, le site internet **www.apraps.be** se développe et est régulièrement visité. Un compteur intégré permet de connaître le nombre d'internautes qui, chaque jour, semaine et mois, lui ont rendu visite. N'est-ce pas là une excellente nouvelle ?.

En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer nombreux lors du voyage en Allemagne, début octobre, je vous souhaite déjà, chers Membres, de passer un excellent été... très ensoleillé !

Avec mes salutations très cordiales.

**Claude Van Malder**

*P.S. : l'Association entend bénéficier non seulement de la notoriété des personnalités appelées à faire partie du Comité d'Honneur, mais aussi de leur soutien financier.*

## CONCOURS DE PHOTOS

L'Aprafs organise un concours de photographies ouvert gratuitement à tous ses membres à l'exclusion de ceux du Conseil d'administration.

Sont laissés à l'appréciation des concurrents :

- Le sujet - le titre - le format des photos - la technique (argentique ou numérique)

Les participants adresseront, sur support papier, à Madame Héraly, Allée du Jacquemart, 2/12, 1400 Nivelles, entre le 1er janvier et le 31 janvier, la date d'expédition faisant foi, cinq photos au maximum, qu'ils auront **personnellement** réalisées, accompagnées du bulletin d'inscription ad hoc.

Le choix du jury constitué d'amateurs issus du C.A. sera davantage inspiré par le coup de coeur plutôt que par des considérations strictement techniques.

Trois prix seront décernés : 50€ au premier lauréat, 30 au deuxième, 20 au troisième. Le résultat sera communiqué lors de l'Assemblée générale de mars 2014 au cours de laquelle nous espérons pouvoir exposer toutes les photos reçues.

Les concurrents conserveront naturellement la propriété intellectuelle de leurs photos mais l'Aprafs sera de facto autorisée à publier avec obligatoirement mention des coordonnées de leurs auteurs :

- les photos primées dans le 2ème Bulletin 2014.

- voire toutes les photos sur son site internet (Activités, 7. concours photos, cf. plan du site).

Il portent seuls la responsabilité des images de lieux et de personnes et disposent des autorisations nécessaires à leur diffusion.

**Le Conseil d'administration**

*N.B. : D'autres informations paraîtront dans le « bulletin » du 4ème trimestre 2013.*

**LETTRE-TYPE ADRESSEE A TOUS LES MINISTRES  
AYANT EU L'ENSEIGNEMENT DANS LEURS ATTRIBUTIONS**

*Monsieur le Ministre,*

*Vous avez exercé, au gouvernement fédéral ou dans celui de la Communauté française, les hautes fonctions de Ministre de l'Education nationale ou de l'Enseignement obligatoire ... et c'est à ce titre que nous nous permettons de vous écrire.*

*Vous avez certainement eu connaissance de ce que feu Roger Dubois, Directeur général des personnels, des statuts et de l'organisation administrative dans ce département, avait créé en 1992 "l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire", en abrégé l'A.P.R.A.F.S.*

*L'association a pour objet :*

*1° de créer et de resserrer les liens de fraternité et de solidarité entre les retraités des services et établissements de l'enseignement de l'Etat, gérés par la Communauté française et la Communauté germanophone.*

*2° d'organiser et de promouvoir toutes les activités ayant pour but le bien-être de ces retraités, notamment en favorisant la retraite active.*

*Pour réaliser ses objectifs, l'association organise diverses activités, - telles que conférences, excursions culturelles, petits voyages de 2 à 3 jours, différents concours - proposées et annoncées à ses membres via son « Bulletin trimestriel des Retraités ».*

*Son Fonds de solidarité vient aussi en aide aux membres, rencontrant des difficultés financières passagères, par un prêt sans intérêt.*

*L'organisation et le financement de ces activités s'effectuent uniquement par une modeste cotisation réclamée aux membres de l'Association.*

*Le Conseil d'administration a souhaité créer un « Comité d'honneur » et serait particulièrement honoré si vous acceptiez d'en faire partie. Grâce à votre notoriété, votre soutien nous apporterait sans aucun doute un réel encouragement à poursuivre notre action envers celles et ceux qui ont consacré leur carrière professionnelle à l'enseignement.*

*Votre soutien devrait ainsi nous permettre de développer les activités proposées à nos membres.*

*Nous sommes persuadés que vous examinerez notre requête avec la plus grande attention.*

*En attendant l'honneur et le grand plaisir de pouvoir vous attribuer la qualité de « membre d'honneur de l'A.P.R.A.F.S. » nous vous prions, Monsieur le Ministre, de croire à l'expression de nos sincères remerciements ainsi qu'à l'assurance de notre très haute considération.*

*Au nom du Conseil d'administration,*

*Le Président*

*Claude Van Malder*

*Préfet des études honoraire à l'A.R. de Nivelles*

*N.B. : dans le prochain bulletin, nous communiquerons les « réactions » reçues des Ministres.*

**Visitez notre site web: [www.aprafs.be](http://www.aprafs.be)**

## VOYAGE MOSELLE - RHIN 1, 2, 3 OCTOBRE 2013

**Nous vous avons préparé ce voyage avec beaucoup de soin, avec le souci qu'il soit intéressant et agréable.**

**Nous nous sommes beaucoup documentés, avons veillé aux détails avec l'organisateur et prévu un guide local à chaque étape.**

**La vallée de la Moselle** avec ses méandres, les coteaux de Riesling, les vestiges historiques, les points de vue, les petits villages pittoresques.

**Trèves**, considérée comme la capitale de l'antiquité romaine en Allemagne, centre vinicole important et .... ville natale de Karl Marx (1818-1883).

**Le Rhin**, une croisière sur sa partie la plus pittoresque avec, entre autres, les châteaux, le célèbre rocher de la Lorelei, symbole du Rhin romantique et source d'inspiration du poème le plus connu de la littérature allemande... « D'où vient cette mienne tristesse .... » d'Heinrich Heine.

**Coblence**, centre important d'art et de culture, au confluent de la Moselle et du Rhin (Deutsches Eck en Allemand). Une des villes les plus anciennes d'Allemagne qui a conservé ses vieux quartiers mais aussi un centre commercial avec les plus grandes enseignes, les boutiques de luxe.

**Mayence**, aussi l'une des plus vieilles villes de Rhénanie-Palatinat. Un vieux quartier avec des boutiques, des cafés, des tavernes et caves à vins dans des édifices baroques, derrière des façades rococo.

**Wiesbaden**, en face de Mayence, sur l'autre rive du Rhin. Surtout connue comme ville verte et centre de thermalisme dans des thermes antiques. Un casino, où en 1860 Dostoïevky perdit une petite fortune, ce qui lui inspira son chef d'oeuvre "Le Joueur". Cette année le grand quartier général de l'armée américaine d'Heidelberg viendra aussi s'installer à Wiesbaden.

Nous vous souhaitons déjà un très agréable voyage.

### **Programme:**

#### **Jour 1 :**

A 7h45, départ de Bruxelles (Herman Debroux). A 8h15, départ de Nivelles (Magasin Hubo Shopping). A 8h45, départ de Charleroi (Rue Jean Monet - bureau des contributions). A 9h30, départ de Namur (plaine Saint-Nicolas). A 11h15, départ d'Arlon (AC restaurant E411). A 11h25, départ d'Arlon gare. Arrivée à Remich à 12h30 et repas de midi en restaurant.

A 14h00, remontée en car le long de la Moselle.

A 15h00, rendez-vous avec un guide local pour la visite de la ville de Trèves.

A 17h00, départ vers Coblence. A 19h00, arrivée à l'hôtel Ibis : installation, repas du soir et logement.

#### **Jour 2 :**

Petit-déjeuner. A 9h00, embarquement à Coblence pour une croisière sur le Rhin.

Repas de midi à bord.

A 15h00, arrivée à Bingen

Route jusqu'à Mayence pour la visite libre du musée Gutenberg ou pour profiter d'un temps libre afin de découvrir la ville.

Wiesbaden, élégante ville thermale. Temps libre pour découvrir la ville: le Kurhaus (établissement Thermal, la chapelle russe orthodoxe, les jardins...).

A 18h00, retour à l'hôtel pour le repas du soir et le logement.

### **Jour 3 :**

Petit-déjeuner. A 9h30, visite guidée de la ville de Coblenz et d'une cave à vin. Repas de midi en restaurant.

A 14h00, retour vers la Belgique. A 17h00, arrivée à Arlon (Gare et AC restaurant). A 19h30, arrivée à Namur (Plaine Saint-Nicolas). A 20h15, arrivée à Charleroi (Rue Jean Monet - Bureau des contributions). A 20h45, arrivée à Nivelles (Magasin Hubo Shopping). A 21h30, Bruxelles (Herman Debroux).

### **Service de base**

Transport en autocar \*\*\*/\*\*\*\* WC - bar - air conditionné

Service et frais d'un chauffeur durant tout le séjour

TVA, taxe de route et parking

2 nuits en hôtel \*\*, chambres doubles ou singles douche-WC - téléphone ou similaire.

En formule pension complète du 1er jour du repas du midi au 3ième jour du repas du midi.

### **Prix**

Par personne, en chambre double : forfait de 315€ par personne

Suppléments éventuels :

- chambre single : + 70€ par personne et par séjour

- assurance annulation/assistance/bagages : + 13,50€ par personne et par séjour

### **Frais d'annulation :**

**15 à 27 jours de la date de départ : 50% de frais**

**8 à 14 jours de la date de départ : 75% de frais**

**moins de 7 jours de la date de départ: 100% de frais**

Les organisateurs,  
**Y. Berlaimont - Y. Gérard**  
Administrateurs

N.B. : Bulletin d'inscription en dernière page à renvoyer le plus rapidement possible pour le 1er septembre au plus tard.

## **ANNEE SCOLAIRE 2013 / 2014 CONGES**

Rentrée scolaire	lundi 2 septembre
Fête de la Communauté française	vendredi 27 septembre
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 28 octobre au vendredi 1er novembre
Congé de l'Armistice	lundi 11 novembre
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier 2014
Congé de carnaval	du lundi 3 mars au vendredi 7 mars
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 7 avril au lundi 21 avril
Congé du 1er mai	Jeudi 1er mai
Congé de l'Ascension	jeudi 29 mai
Congé de la Pentecôte	lundi 9 juin
Vacances d'été	du mardi 1er juillet au vendredi 29 août

## **« MISE AU POINT »**

Dans le précédent bulletin du 2e trimestre 2013, il fallait lire dans la présentation du livre du Dr Vigneron : "de la GRECE antique à la physique quantique" ...

**G. Verplancken - Athus**

## INDEMNITE FUNERAIRE : PROJET DE SUPPRESSION ...

Un projet de loi déposé le 5 juin 2013 par le ministre des pensions Alexander De Croo (voir version française ci-dessous), modifierait la loi du 30 avril 1958 en ce qui concerne l'indemnité pour frais funéraires du personnel civil de l'Etat et des membres de l'armée et de la gendarmerie.

Lisez « suppression de l'indemnité de funérailles à charge du trésor public ou à charge du régime des pensions ».

Ainsi l'ensemble des retenues de 0,5% mensuelles au bénéfice d'indemnités funéraires serait détourné à d'autres fins.

Qui plus est ? non seulement tous les versements antérieurs seraient perdus **mais la cotisation mensuelle de 0,5% serait maintenue**. Ces lignes sont écrites en juin 2013. Qu'advient-il de ce projet ? Recueillera-t-il l'accord unanime des membres du Gouvernement ? Et demain, ce sera au tour des pensions de survie, sans doute ?

Nous invitons les membres de notre Association à éventuellement et rapidement réagir auprès de parlementaires et ministres. Nous ne pouvons admettre que les montants des cotisations versées depuis tant d'années soient ainsi, par mesure du gouvernement fédéral sur proposition d'un de ses ministres, consacrés à d'autres objectifs.

*Achille Debrus Administrateur*

### ROYAUME DE BELGIQUE SERVICE PUBLIC FEDERAL SECURITE SOCIALE EXPOSE DES MOTIFS

**Projet de loi modifiant la loi du 30 avril 1958 modifiant les arrêtés royaux n°254 et 255 du 12 mars 1936 unifiant les régimes de pensions des veuves et des orphelins du personnel civil de l'Etat et des membres de l'armée et de la gendarmerie et instituant une indemnité de funérailles en faveur des ayants droit des pensionnés de l'Etat.**

#### Analyse des articles

Lors du décès du bénéficiaire d'une pension de retraite à charge de Trésor public, il est accordé, en compensation des frais funéraires entraînés par ce décès, une indemnité égale en principe à la dernière mensualité brute de la pension, mais avec toutefois fixation d'un plafond. Pour financer cette indemnité, une cotisation de 0,5 pc est prélevée sur le montant brut de la pension de retraite.

L'octroi de cet avantage est régi par la loi du 30 avril 1958 modifiant les arrêtés royaux n°254 et 255 du 12 mars 1936 unifiant les régimes de pensions des veuves et des orphelins du personnel civil de l'Etat et des membres de l'armée et de la gendarmerie et instituant une indemnité de funérailles en faveur des ayants droit des pensionnés de l'Etat.

Dans le régime de pension des travailleurs salariés, existait également une indemnité similaire, d'un montant toutefois nettement moindre. Cette indemnité a été supprimée pour les décès survenant à partir du 1er janvier 2013, en exécution des articles 54 et suivants de la loi programme du 27 décembre 2012.

Dans une optique d'harmonisation des différents régimes de pensions, et afin par ailleurs de contribuer à la réalisation des objectifs budgétaires pour l'année 2013, le Gouvernement estime opportun de supprimer également l'indemnité pour frais funéraires dans le régime des pensions à charge du Trésor public. Cette mesure concernera les décès qui surviennent à partir du 1er juillet 2013.

Plus concrètement, ne seront plus bénéficiaires de l'indemnité de funérailles, les ayants droit du titulaire d'une pension de retraite à charge du Trésor public ou à charge du régime de pension institué par la loi du 28 avril 1958 relative à la pension des membres du personnel de certains organismes d'intérêts public et de leurs ayant droit...

Par contre, et notamment, conserveront le bénéfice éventuel de l'indemnité de funérailles, les ayants droit des titulaires d'une pension de retraite à charge du Fonds des pensions de la police fédérale, à charge du Fonds de pension solidarisé de l'ONSSAP, ou à charge d'un pouvoir local possédant son propre régime de pensions.

Toujours dans ce même contexte budgétaire, le Gouvernement estime par ailleurs nécessaire de maintenir la cotisation existante de 0,5 pc. Le produit de cette retenue sera destiné au Service des Pensions du Secteur public. Le produit de la cotisation existante est affecté au financement des pensions du secteur public. Après l'entrée en vigueur de la présente loi, la cotisation sera également affectée au financement de ces pensions.

Tel est l'objet des articles 2 à 4.

L'article 6 précise que le présent projet entre en vigueur le 1er juillet 2013.

Par mesure transitoire, les décès survenus avant cette date donneront encore droit à l'indemnité pour frais funéraires mais cette indemnité devra être accordée au plus tard avant le 1er juillet 2015. Passé cette dernière date, plus aucune indemnité pour frais funéraires ne pourra être octroyée.

Tel est l'objet de l'article 5

Le Ministre des Pensions

Alexander De Croo

**Le siècle de la Honte**

« *Elle* », la mémoire, 27/29 janvier, 29 mai 1945

*La mémoire s'en va dans le vent vers l'enfer  
Dans des wagons plombés, suivant les rails de fer  
Qui luisent dans la nuit enveloppant les plaines,  
Elle, pleure ses fils, ces victimes de haines.*

*Elle écoute le cri qui fuse vers le ciel  
Et remplit tout l'espace, étrange, artificiel,  
Attentive perçoit le son qui s'amplifie,  
Qui glace notre coeur et qui nous pétrifie.*

*Elle est là, dans ces camps où plus rien n'est humain,  
Attarde son regard sur les murs où des mains  
Ont cherché vainement à graver leur calvaire  
Dans ces longs jours trop lourds la douleur fut suaire*

*Dans les chemins boueux Elle erre tristement,  
Voit le cendre grisâtre, observe intensément  
Les résidus légers des enfants et des femmes,  
Poussière impalpable et témoignant des drames.*

*... La neige a recouvert le sol de tapis blancs  
Cachant l'endroit maudit et les corps dans ses flancs.  
Dans Dachau, Birkenau se traîne la Mémoire.  
Qui rampe vers Auschwitz, Sinistre trajectoire !*

*Afin que jamais on n'oublie*

« Kaléidoscope »  
**Val. Nisolle-Glineur**

**Comme l'eau sous les ponts**

à Benjamin 31/08/2008

*Défilent les saisons, et vois passer le temps  
Avec tous ses espoirs, ses travaux et ses peines.  
La nature elle aussi sous des cieux différents  
Emmêle les couleurs par les jardins, les plaines.*

*Et ton chemin se forme en la vie et s'étend,  
Il perçoit l'amertume et les douleurs des masses,  
Le cri des opprimés, chaque jour, il l'entend  
Qui résonne dans l'air au travers des espaces.*

*Alors s'écoule l'an comme l'eau sous les ponts,  
Le rêve de chacun avec le vent s'envole  
Vers des ciels pailletés couvrant les prés, les monts,  
Pour connaître la paix loin d'un monde frivole.*

« Le ciel se voile »  
**Val. Nisolle-Glineur**

**Rondel**

*Dans la haie de troène,  
Le vent s'est introduit.  
Il joue la cantilène  
De celui qui languit.*

*Les fleurettes réfrèment  
Les soupirs incompris.  
Dans la haie de troène,  
Le vent s'est introduit.*

*Le parfum rebondit  
Jusqu'au faite du chêne.  
L'oiseau, sans compromis,  
Les effluves ramènent  
Dans la haie de troène.*

**Anne-Marie Storm**

## On a tous le même soleil (1)

On jure ses grand dieux que l'on désire l'égalité.  
Ne voilà-t-il pas un souhait peu souvent finalisé ?

A chaque coin de la planète on crie à l'injustice.

Très souvent, l'argent exerce sa puissance dominatrice.  
On vit, c'est fréquent, en méprisant les vraies valeurs.  
Un aveugle, très vite, découvrirait toutes ces horreurs.  
Sans aucun doute, on ne donne pas sa chance **à tout le monde**.

Les disparités, à travers la planète, s'exhibent sans honte.  
Et sommes-nous désireux de modifier une telle situation ?

Méritons-nous vraiment de gagner notre libération ?  
En vérité, certains nous proposent de trancher le **noeud gordien**.  
Mais les obstacles en permanence y mettent un frein...  
Et peut-on alors chanter « On a tous le même soleil » ?

Se complait-on à dire un mensonge sans pareil ?  
On devrait pourtant espérer en une vision généreuse  
La joie, l'espoir, la raison seraient des armes prometteuses.  
Et nous servirions-nous souvent de ces leviers ?  
Il ne sera pas dit que la réussite vaincra.  
L'espérance, les chansons, nous aideront dans ces combats.

(1) Chanson chantée par Grégoire sut TV Breizh à 20h40  
- Emission de variété Génération 2000.

### Francis Duchesne

#### Bord de mer

*Quand l'écume des flots se dépose en roulant,  
que la mer au lointain prend sa teinte de cendres,  
les mouettes en plein vol décrivent des rubans  
et les voiles des nef s mouchètent les méandres.*

*Les oyats secoués comptent les grains de sable  
que la dune a perdu dans le vent dédaigneux ,  
elle étale ses monts et ses creux vulnérables  
et la mer lui reprend ses débris capricieux.*

*Le va-et-vient des flots emporte les coquilles  
dont la faune marine veut se débarrasser.  
Celui qui, par bonheur, aime tout ce qui brille  
peut y faire moisson et le tout ramasser.*

*Les étoiles fragiles et les couteaux gris bleu  
se déposent en valsant sur le tapis de sable.  
Chacun peut y puiser sans aucun désaveu :  
la mer est prolifique et ses fonds inusables.*

### Anne-Marie Storm

## **BRUXELLES**

- **Centre belge de la bande dessinée**, rue des Sables, 20

« Spirou de main en main ». Présentation de documents précieux, illustrations, ébauches et planches originales inédites qui racontent les 75 ans d'histoire du journal Spirou.

Jusqu'au 6 octobre, du mardi au dimanche, de 10 à 18 h.

Seniors : 6 €. Tél. 02.219.19.80

[www.cbdbd.be](http://www.cbdbd.be)

- **Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage**, rue de l'Ermitage, 55, Ixelles.

« Le Corbusier et la photographie » et « le Corbusier et la passion des cartes ».

Deux expos sur cet architecte majeur du 20<sup>e</sup> sc., l'une concernant son rapport à la photographie, l'autre à son importante collection de cartes postales.

Jusqu'au 6 octobre ; du mardi au vendredi, de 12 à 18 h, samedis et dimanches, de 10h30 à 18 h.

Seniors : 5 €. Tél. 02.642.24.50

[www.cica.be](http://www.cica.be)

**WATERLOO** : Musée Wellington, chaussée de Bruxelles, 147

« Anne Franck, une histoire d'aujourd'hui » ( analyse du journal d'Anne publiée par son père, seul survivant de la famille) + « La vie civile en Belgique sous l'occupation » ( photos et objet d'époque décrivant les conditions de vie sous la domination allemande).

Jusqu'au 30 novembre. Tous les jours de 9h30 à 18h30 jusqu'au 30.09.2013 ; de 10 à 17 h, après.

Seniors : 3 € pour les deux expos. Tél. 02.357.28.60

[www.museewellington.be](http://www.museewellington.be)

**MONT-SUR-MARCHIENNE**. Musée de la photographie, avenue Paul Pastur, 11.

« Jens Olof Lasthein » Charleroi. Pendant plusieurs semaines, le photographe suédois a sillonné Charleroi et ses environs rencontré les habitants et capturé des instants de vie.

Jusqu'au 15 septembre. Du mardi au dimanche, de 10 à 18 h.

Seniors : 4 € Tél. 071. 43.58.10

[www.museephoto.be](http://www.museephoto.be)

**MORLANWELZ**. Musée royal de Mariemont, ch. de Mariemont, 100.

« L'âge de l'Eternité- la donation Boël ». 42 œuvres de la donation Yves et Yolande Boël exposées dans une présentation qui se veut un hommage aux donateurs avant d'intégrer les différentes collections du musée.

Jusqu'au 29 septembre. Du mardi au dimanche, de 10 à 18 h.

Seniors : 1 € ( gratuité le 1<sup>er</sup> dimanche du mois). Tél. 064.21.21.93 [www.musee-mariemont.be](http://www.musee-mariemont.be)

**SENEFFE**, Parc du Château de Seneffe, rue L. Plasman, 7-9

« L'homme et la nature ». Sculptures de Mady Andrien, Philippe Baran, Caroline Coolen, Ann Deman, Maggy Jacot et William Sweetlove.

Jusqu'au 11 novembre. Tous les jours de 8 à 20 h.

Entrée libre Tél. 064.55.69.13

[www.chateaudeseneffe.be](http://www.chateaudeseneffe.be)

**ANS**, Château de Waroux, rue de Waroux, 301.

« Dans l'intimité du Roi ». Exposition parrainée par Stéphane Bern qui présente des photos d'Olivier Polet, photographe attitré de la famille royale ainsi que des objets, des écrits, des lettres manuscrites du roi Albert II et de ses prédécesseurs.

Jusqu'au 8 septembre. Du mardi au dimanche, de 14 à 18 h. Seniors : 7 €. Tél. 04.371.98.38 [www.chateaudewaroux.be](http://www.chateaudewaroux.be)

**LIEGE**, Galerie Wittert, Place du 20 Août, 7

« Collections africaines de l'Université de Liège ». Objets rassemblés entre 1891 et 1910 par le docteur Charles Firket et légués à l'Institution. Armes, instruments de musique, objets domestiques et rituels se côtoient à travers une présentation didactique.

Jusqu'au 7 septembre. Du lundi au mardi, de 10 à 12h30 et de 14 à 17 h ; samedi, de 10 à 13 h.

Attention : horaires susceptibles d'être modifiés durant les vacances d'été

Entrée libre

[www.nlg.ac.be/wittert](http://www.nlg.ac.be/wittert)

## LA CARTE "PROF"

Faisant suite à la demande faite par certains membres de notre Association, nous avons écrit, en date du 15 mai 2013, à la Ministre Marie-Dominique Simonet pour solliciter l'obtention de cette carte en faveur des retraités. A noter que ce document permet d'obtenir des réductions, voire la gratuité d'accès à la plupart des musées et autres sites culturels ainsi que auprès de certains parcs d'attractions.

Vous trouverez, ci-dessous, la réponse de la Ministre de l'Enseignement.

Claude Van Malder



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

**Marie-Dominique Simonet**  
Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale

**Monsieur Claude VAN MALDER**  
Président de l'Association pour la  
promotion de la retraite active, fraternelle  
et solidaire  
Rue Fief de Rognon, 13

1400 Nivelles

Bruxelles, le **28 MAI 2013**

Nos réf. : PV/HJ/DC/nm/21.05.2013/50144  
Dossier géré par David CORBIER (tél. : 02/801.78.93)

**Objet : Carte PROF**

Monsieur,

Votre courriel, par lequel vous sollicitez l'octroi de cartes PROF pour les membres du personnel de l'enseignement aujourd'hui à la retraite, m'est bien parvenu et a retenu toute mon attention.

J'entends bien votre désir d'obtenir une Carte PROF pour ces anciens enseignants.

La carte PROF est destinée uniquement aux membres des personnels de l'Enseignement, tous réseaux confondus et toutes fonctions confondues (enseignants, directeurs d'établissement, agents des centres PMS, éducateurs, conseillers pédagogiques, etc.), de la maternelle jusqu'aux hautes écoles et dont le traitement est pris en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles, soit, actuellement, un total de 121.387 bénéficiaires.

Il me semble important de souligner que, au vu du contexte économique actuel, ce projet a été réalisé dans une enveloppe budgétaire particulièrement réduite. Celle-ci ne permet pas d'étendre l'octroi de la carte PROF à l'ensemble des membres des personnels de l'Enseignement à la retraite.

Par ailleurs, si la carte PROF offre un ensemble d'avantages auprès de différents partenaires, cette carte est d'abord et avant tout une carte professionnelle. Elle vise donc d'autres objectifs inhérents au fait d'être en activité de service dans l'Enseignement.

Ainsi, la carte PROF apporte notamment de la crédibilité à son titulaire, lui permettant de s'identifier clairement comme l'un des 120.000 membres des personnels de l'enseignement. Elle constitue également, pour les enseignants, un passeport pour inspirer et enrichir leurs cours et créer des passerelles entre l'Enseignement, la Culture, les Arts, le Sport, les Sites et Monuments, etc.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre,

Marie-Dominique SIMONET

**Création :**

Le site naquit le 29 décembre 2012.

Le créateur, Roland De Smet, l'a bénévolement réalisé bien que ce travail fût totalement étranger à sa formation professionnelle et reste « temporairement » sur le métier pour enregistrer les modifications techniques souhaitées au fil du temps.

**Arborescence :**

Conception : Le Conseil d'administration.

Les articles de différentes natures des Bulletins inspirèrent l'élaboration de l'arborescence. Qu'en période de démarrage, il fallut meubler, de manière empirique, avec les textes en word à disposition, les complétant par d'autres qui furent dactylographiés ou scannés.

**Tenue du site**

Temporairement, par le soussigné qui fit du mieux qu'il pût compte tenu de son inexpérience. La charge sera vacante le 22 juin.

**Utilisation du site:** Avertissement: lecture sans intérêt pour qui jongle avec internet.

Voici quelques indications pour accéder au site et l'explorer. **Pour l'ouverture :**

**1ère méthode, la plus logique, paraît-il :**

• Inscrire, tout en haut à gauche de votre écran : <http://www.aprafs.be> dans le champ d'adresse du navigateur de votre choix (en général internet explorer).

• Cliquez pour ouvrir, soit sur enter (clavier), soit sur la flèche verte située tout à droite de [http...](http://www.aprafs.be)

**2ème méthode, la plus commode :**

• Inscrire **aprafs.be** dans la fenêtre de votre moteur de recherche, le plus souvent Google. • **Enter.**

Apparaît le site de l'Aprafs, avec l'intentionnel lapidaire descriptif mais aussi six éléments du menu (accueil, cliquez ici, les prochains...) arbitrairement choisis par Google, éléments n'ouvrant l'accès qu'à la partie publique.

En cliquant sur Aprafs, se découvre le menu complet, partie privée comprise.

Administrateurs, membres, visiteurs étrangers, navigueront à leur choix dans la partie publique.

Pour accéder à la plupart des informations, cliquez - le verbe est incontournable. - sur **cliquez ici**.

Le temps d'attente varie en fonction de la vitesse de connexion du réseau, de celle de la formule d'abonnement mais aussi par des ralentissements dus à d'autres applications en cours.

Pour rechercher un thème, un nom, voici une petite astuce qui prendra toute son importance lorsque le site se sera enrichi et alourdi de données.

- Cliquez sur le mot **recherche**, figurant sous le logo, à droite, lorsque s'ouvre la page d'accueil.

- mettez le terme de la recherche (par ex. : pension, écrivains belges, Boucha, Bury, Charlier, etc...) et cliquer sur **enter**.

Les diaporamas : le défilé s'effectue automatiquement en cliquant sur le bouton central. La temporisation de huit secondes fit l'objet d'une évaluation et est maintenue.

L'insertion de tout nouvel article se répercutera régulièrement sur :

- Plan du site, bien qu'à terme le souci du détail puisse être une contrainte à écarter.

- Les inventaires Titres, Matières, Auteurs, les deux derniers ayant été convertis de word 2003 en Excel en raison de l'inadaptation et des limites du programme utilisé. Ce premier travail en Excel reste techniquement imparfait.

L'actualisation de certains articles existants sera détectée par la date de la mise à jour :

- Services déconcentrés

- Indemnité de funérailles

- Indexation et péréquation des pensions des services publics

- Plan du site

- Les inventaires

- etc...

« **Nous contacter** » vous permet d'envoyer un message auquel le C.A. s'évertuera de donner suite dans les meilleurs délais.

**Nombre de visiteurs :** Le 22 avril, un compteur, démarrant à zéro, fut placé en page d'accueil.

Depuis le 9 juin :

1. La mise à zéro des visites quotidiennes s'accomplit à l'heure de Greenwich, soit à 2 h.

2. La mise à jour des visites s'accomplit dans l'heure.

3. Qu'une seule visite (minimum 1') par personne est comptabilisée par 24h. même si elle les a multipliées.

**La partie privée :** Seulement accessible aux administrateurs. Elle n'est pas le siège de mirabolants ou de croustillants secrets. La confidentialité recherchée ne concerne pas les membres qui ont l'opportunité de consulter tous les P.V. du Conseil d'administration au siège social.

**Elle contient les :**

- Les convocations détaillées avec ordre du jour des conseils d'administration.

- Les projets de rapports de ces laborieuses réunions.

- Les rapports après approbation.

- La liste et les coordonnées des membres.

**Connexion :**

- Elle est réservée aux administrateurs moyennant insertion de l'identifiant et du mot de passe et d'un clic sur connexion.

- Attention : connexion réussie, s'ouvre la fenêtre : Déconnexion. Oui, oui, vous êtes bien connecté !

- Connexion réussie, s'ouvre aussi une fenêtre posant la question de savoir si vous optez ou non pour la mémorisation du mot de passe. A votre choix. Mais déconseillé si le mot de passe attribué par le C.A. a été converti par vos soins en un autre qui vous sert déjà pour des transactions confidentielles.

- Pour quitter la partie privée tout en restant connecté sur la partie publique : cliquer sur Déconnexion.

**Avenir du site**

Aprafs.be est sur les rails. Il reste un site en construction. Espérons qu'au convoi s'ajouteront d'autres wagons emplies de nouvelles rubriques.

Des adaptations interviendront, l'expérience parlera, un meilleur savoir-faire agira, des règles de fonctionnement précises s'élaboreront. En vérité, est en perpétuelle construction tout site vivant, alimenté par des photos et/ou des articles (voir l'appel du président, P.V. de l'A.G. du 19-03-2013). L'avenir d'Aprafs.be dépendra de l'intérêt qui lui sera donné et de la compréhension de sa finalité.

**R. Sallé**

L'excursion avait pour thème : « Aux confins de nos frontières, où géographie, histoire et écologie se rencontrent ». Elle s'est déroulée dans le sud namurois et dans la botte de Givet et était organisée par Georges-Henri Everaerts, géographe et Monique Poll, biologiste. Les animateurs ont mis l'accent sur la variété des paysages, en corrélation avec la création de réserves naturelles ainsi que les aléas de l'histoire aux confins de nos frontières méridionales. Dans cet ordre d'idées, trois anciennes places fortes ont été parcourues. La première, Philippeville, fondée en 1554 par Charles Quint et à laquelle il a donné le nom de son fils Philippe II, a conservé le plan radioconcentrique de l'origine avec son ancienne place d'armes centrale. Les remparts ont été démolis en 1853 et ont fait place à un « boulevard » circulaire. Le site est remarquable : sur une hauteur dominant au sud la vaste dépression de la Fagne. Il était urgent de créer une place forte à cet endroit, car le roi de France Henri II venait de s'emparer de la place de Mariembourg, située seulement à une douzaine de km plus au sud. Notons encore que la région de Philippeville était célèbre pour l'exploitation du marbre, extrait jadis de plusieurs anciens récifs coralliens datant de la seconde moitié de l'ère primaire. Le marbre rouge local décore l'académie royale de Belgique ainsi que...le palais de Versailles.

C'est à Mariembourg que nous conduit ensuite l'autocar pour nous remémorer que, en 1546, la sœur de Charles Quint, Marie de Hongrie, gouvernante des Pays Bas érige la place forte, après avoir acheté un terrain qui appartenait à l'évêque de Liège. Ici aussi, plus aucun vestige des anciens remparts, si ce n'est le tracé de la rue circulaire entourant le centre de la localité ainsi que les huit rues étroites conduisant aux anciennes murailles, bordées, non plus des maisons de l'époque, mais de petites habitations en calcaire local, la pierre bleue, datant pour la plupart des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. L'ancienne place d'armes a conservé un caractère paisible, avec son église à la façade baroque et son air bon enfant ainsi que son ancienne pompe centrale. C'est par le traité des Pyrénées, en 1659 que la place, occupée déjà depuis quelques années par les armées françaises, revient officiellement au royaume de France. Elle le restera jusqu'au traité de Paris (novembre 1815) et constituera jusqu'à cette date, avec Philippeville, une enclave française, ce qui se distingue nettement sur la carte des Pays Bas Autrichiens établis entre 1771 et 1778 par le général comte de Ferraris.

Au village de Nismes, embarquement dans le petit train touristique qui nous conduit à la réserve naturelle du Fondry des Chiens, inaccessible par autocar. Ce plateau calcaire est creusé par d'anciens gouffres impressionnants au fond desquels s'était accumulé du minerai de fer, abondamment exploité jadis, comme dans d'autres nombreux gisements de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Avant la révolution industrielle la région était célèbre pour sa métallurgie, favorisée par la présence non seulement du minerai mais aussi de nombreuses forêts où l'on fabriquait le charbon de bois alimentant les fourneaux et forges, dont les soufflets étaient actionnés grâce à l'énergie hydraulique des ruisseaux. Cette industrie qui faisait la prospérité de la région, a complètement décliné et émigré sur l'axe Sambre-Meuse, lorsque l'on a mis au point la fabrication de la fonte au coke.

L'intérêt actuel du Fondry des Chiens réside dans sa flore particulière inféodée au biotope : il s'agit d'une « pelouse calcaire » constellée de quelques espèces rares, telles que plusieurs espèces d'orchidées sauvages. Le biotope attire des espèces entomophiles bien particulières, notamment des papillons comme le Flambé et

l'Azuré, le lézard des murailles. Le milieu est chaud et sec, c'est pourquoi l'on y trouve des espèces méditerranéennes et steppiques. La Calestienne ou bande calcaire située entre la dépression de Fagne et le plateau ardennais présente plusieurs sites érigés en réserve naturelle à l'instar du Fondry des Chiens, jadis créés par Ardenne et Gaume et les RNOB et actuellement gérés pour la plupart par la Région wallonne. Ne nous leurrions pas, ces pelouses calcaires nécessitent une gestion par, notamment, élimination des broussailles et buissons de pruneliers, qui tentent de s'installer progressivement et finissent, si l'on n'y prend garde, à transformer la pelouse dénudée en un fourré inextricable dont la valeur biologique est considérablement amoindrie. Les pelouses calcaires sont des formations d'origine anthropique, qui résultent de la dégradation d'anciens couverts forestiers par le pâturage des troupeaux de moutons. Jadis, tous les matins le berger communal menait le troupeau à la pâture dans les « tiennes » et le ramenait au village, le soir venu. L'origine semi-naturelle des pelouses calcaires n'en amoindrit pas le moins du monde l'intérêt écologique, bien au contraire et il est primordial de les gérer afin de les conserver. L'une des méthodes actuellement utilisée consiste à y faire pâturer...des troupeaux de moutons.

Le déjeuner a lieu en France, à Haybes au restaurant Le Robinson, il comporte un buffet varié auquel les convives ne manquent pas de faire honneur, suivi d'un plat de résistance apprécié également par tous, le tout précédé d'un kir et arrosé de bordeaux. Ce déjeuner mérite une courte balade digestive jusqu'au point de vue sur la Meuse. On y admire la ville de Fumay qui s'étale sur le lobe en pente douce d'un impressionnant méandre du fleuve. Celui-ci s'est incrusté progressivement dans le plateau ardennais, faisant fi de la dureté des grès et quartzites datant de première moitié de l'ère primaire. Le paysage est attirant car l'observateur se trouve en position dominante, il perçoit une variété d'éléments paysagers (une agglomération avec son vieux centre et ses extensions, des versants abrupts et boisés qui défilent jusqu'à l'horizon en plans successifs et, ce qui est toujours fascinant, un cours d'eau.

De Haybes, le car gagne rapidement la place de Rocroi, dont les fortifications, cette fois, sont restées intactes. La visite guidée, aimablement commentée par la déléguée du tourisme, nous rappelle les fonctions des casemates, des réduits à poudre, des courtines et autres bastions ou demi-lunes. La forteresse avait été érigée par le roi de France pour parer à la menace du fort de Charlemont, qui domine Givet, édifié par Charles Quint. L'affrontement entre les troupes espagnoles et françaises ne devait pas tarder : en 1643 les Espagnols veulent s'emparer de Rocroi et engagent, au sud de la localité, la fameuse bataille contre les Français à la tête desquels se trouve le duc d'Enghien, futur prince de Condé. La victoire revient à Condé et il en résulte que Rocroi restera à la couronne de France.

Le retour de l'excursion se fait en ligne directe par Couvin, Charleroi, Nivelles et Bruxelles et les participants emportent, selon les échos perçus, un bon souvenir de la journée.

**G-H Everaerts**

PS: Merci encore à Monique et à Georges pour leur impeccable organisation.

**C.VM**

## PETITES ANNONCES

- A louer, Coxyde, appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur - infos : 065/660 305 - 0496/636.417

- A louer Côte d'Azur 20 km de St Raphaël, villa 3 ch. avec douche, gde terrasse avec piscine, 20 ares de terrain avec rivière, proximité tennis, golf et Verdon - tél. 0476/416 531

- A vendre : - 1 Stylo Parker 51 (capuchon or) + porte-mine Parker 51 assorti et 1 stylo Parker 21. En parfait état.  
- 1 veste pour homme en mouton retourné. Etat strictement comme neuf. Absolument impeccable.  
- Chemin de fer : Un ensemble de livres et aussi de revues. Tout est très récent et en parfait état.  
- Une centaine de minéraux. Prix très bas. Soit en lot soit à la pièce.  
Tél. 02/354.63.53

- Espagne (Promotion) : à louer villa située à Calonge (près de Palamos et Playa de Aro) Tt confort - 3 ch - 2 sdb - garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer - tv avec chaînes françaises  
Tél. 068/44.98.01

- A découvrir: ateliers de peinture décorative selon les techniques des artistes américains. Explications pas à pas [www.art-aux-mains-magiques.be](http://www.art-aux-mains-magiques.be) ou 0475/80 74 89 (asbl)

- Avis de recherche : L'Amicale de l'Ecole Normale de Nivelles souhaiterait reprendre contact avec un maximum d'Anciens. Si vous en connaissez, demandez-leur de transmettre leurs coordonnées via une des deux adresses : [veroniqueeylan@yahoo.fr](mailto:veroniqueeylan@yahoo.fr) ou Eylan Véronique, rue de la Dodaine 17/11 - 1400 Nivelles.

- A vendre ARTISCOPE (10/14 ans) Etude du Milieu - 9 fardes - 60 livrets / Histoire de Belgique (7 à 77 ans) cinq fichiers (vie-religion-sciences-économie-politique)/ Livres divers (France) Liste sur demande. Le tout en parfait état commé neuf . Tél. 071/81.22.74 - jacques.noel@brutele.be

- A vendre : National Geographic - version française - Année (complète 12 numéros l'année) 2000 à 2006 prix 6 euros l'année Tél. 02/385.20.95

- A vendre 2 livres- témoignages. Récits pleins de tendresse, d'humour et d'émotions ( Il pleut dans ma mémoire & Petits bonheurs, bras de fer et vitamines). P. Beauve, Namur, Tél. 081/46.12.83

- A saisir ! Valais Suisse dans superbe village d'Ovronnaz, splendide appt 2/6 pers. - très grand confort - immense terrasse sud, vue splendide, soleil, centre thermal, belle promen., ski, etc... Prix très bas toute l'année par jour ou par semaine tout compris. Envoi de doc. et photos . Tél. 02/653.35.25

- Nouveau recueil de poèmes « Musique & Poésie », agrémenté d'estampes produites à partir de bois gravés. A vendre - 10 euros (frais de port compris) A.M. Storm 1070 Bruxelles Tél. : 02/523.80.32

- A vendre : Pour collectionneur, chronomètre décimal en parfait état de marche, 1500 euros - Namur Tél. 081/73.82.75

- A vendre 82 livres Artis-Historia. Offre de prix au n° 063/21.74.15

- Ancien professeur de sciences vend collection thématique de timbres commentés par textes scientifiques (source : bibliothèque provinciale du Hainaut). Tél. 064/66.28.16

- Pour compléter une collection... ou pour une initiation à la minéralogie, à vendre « une splendide collection de 15 minéraux et cristaux du monde ». Chaque échantillon de 3 à 7 cm est présenté sur socle, possède une fiche identitaire et est logé dans une vitrine en verre contenant 15 niches. Renseignements : 02/354.65.77 (avec répondeur) ou 0497/124.438

- A vendre : 16 livres d'Arthur Masson, en un lot (prix à convenir) ou à la pièce (8 euros). Eds de la librairie Vanderlinden, Bruxelles. 22 volumes « La Bible » du chanoine Emile Osty de Paris et de l'abbé Joseph Trinquet. Eds Rencontre. Dictionnaire de la Bible, en 8 volumes reliés, contenant tous les noms de personnes; lieux, plantes, animaux... mentionnés dans les Saintes Ecritures, par F.Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice. Eds Letouzey et Ané (Paris 1899) Manque premier volume (lettre A & B). Faire offre. Tél. 02/771.45.50

- A vendre : nombreux albums Artistes récents et anciens. Liste sur demande. Tél : 02/385.20.95

- Portiragnes Sud France) entre Béziers et Cap d'Agde.

A louer dans domaine gardé avec deux piscines - jeux pour enfants - terrain de sport - pétanque - golf... + animations journées et soirées en juillet et août. Maison - deux chambres à l'étage - une avec lit de deux personnes - l'autre avec deux lits de une personne, Rez de chaussée - living - clic-clac - TV - canal satellite - climatisation - coin cuisine avec grand frigo - four - micro-onde - lave vaisselle. Terrasse couverte avec meubles de jardin parking privatif devant la maison. Prix selon les périodes. Tél.: GSM 00330662574015 - fixe : 00333972271319

- A louer : St-Idesbald : villa tout confort - 2 ch. - 500 m de la plage - semaine - quinzaine - mois - toute période - non fumeur - GSM : 0486/83.71.58 ou [stide.001.over-blog.com](http://stide.001.over-blog.com)

Aux amateurs de vins de fruits : à vendre presse à fruits - râpe à fruits - touries en verre et à vendre également table a dessin 70 x 100cm avec pantographe. Tél. 04/365 78 27

- A vendre: encyclopédie Universalis - série complète en parfait état - prix très avantageux - Tél. 081/44.40.91

Si vous désirez que votre petite annonce soit insérée gratuitement dans le Bulletin durant l'année 2013, adressez votre texte à Jean-Pierre CHARLIER - 28 rue de la Voie qui Monte - 5020 Malonne.

Nous vous rappelons que la dernière page de couverture est consacrée à de la publicité payante (25 euros la page pour nos membres - 50 euros pour les non-membres). N'hésitez pas à solliciter des connaissances ou firmes pour « vendre » cet espace. Merci d'avance.

## IN MEMORIAM

• Le 28 décembre 2012, est décédée à Ben-Ahin Anne-Marie REITERS, surveillante-éducatrice honoraire à l'internat autonome de Haute-Anhaive de Jambes. Elle était née à Floreffe le 1er juin 1931.

• Le 5 avril 2013, est décédé à Etterbeek Henri CLAES, ancien éducateur à l'Athénée Jules Bordet. Il était né à Louvain le 15 juin 1920. Ses funérailles ont eu lieu à Woluwé-Saint-Pierre dans l'intimité familiale.

• Le 16 avril 2013, est décédé à Jette René PETRE, inspecteur honoraire de l'enseignement. Il était né à Bressoux le 15 avril 1925. Ses funérailles ont eu lieu à Molenbeek-St-Jean le 25 avril.

• Le 22 avril 2013, est décédé à Namur, Emile CHARDON, instituteur honoraire de la section préparatoire de l'Athénée royal d'Andenne. Il était né à Andenne le 29 mars 1926.

• Le 23 avril 2013, est décédée à Fosses-la-Ville Monique TONDU, épouse Jacques LANGE, directrice de l'Ecole d'enseignement primaire et secondaire spécialisé de Châtelet et de Farciennes. Elle était née à Namur le 15 septembre 1955. Ses funérailles ont eu lieu le 27 avril au crématorium de Gilly et au columbarium de Jemeppe-sur-Sambre.

• Le 28 avril 2013, est décédé à Ottignies Robert HERNAUT, professeur honoraire (mathématique) à l'Athénée royal de Pont-à-Celles. Il était né à Clabecq le 28 mars 1944. Ses funérailles ont eu lieu à Carnières le 2 mai 2013.

• Le 14 mai 2013, est décédé à Dinant Jean BERTRAND, préfet des études honoraire à l'Athénée royal de Rochefort et à l'Ecole belge de Lubumbashi. Il était né à Châtelet le 7 décembre 1935. Ses funérailles ont eu lieu à Dinant dans l'intimité familiale.

• Le 10 juin 2013, est décédé à Woluwé-Saint-Lambert Alfred BRUNEEL, inspecteur honoraire d'histoire. Il était né à Schaerbeek le 11 septembre 1917. Ses funérailles ont eu lieu à Uccle-Calevoet le 15 juin.

• Le 15 juin 2013, est décédé à Auvélais Willy VIROUX, directeur honoraire de l'Ecole fondamentale de la C.F. à Falisolle. Il était né à Roselies le 30 juin 1923. Ses funérailles ont eu lieu à Sambreville le 19 juin.

• Le 20 juin 2013, est décédé à Wavre Albert LEMEUNIER, chargé de cours honoraire à l'Université de Liège. Il était né à Huy le 20 mai 1946. Ses funérailles ont eu lieu à Liège le 25 juin.

• On nous a également signalé le décès survenu début mai 2013 de François WARZEE, ancien professeur de dessin à l'ex-école moyenne de l'Etat de Jemeppe-Sur-Sambre.

• Le 25 juin 2013, est décédé à Jambes-Namur, Roger PIERARD, âgé de 81 ans, professeur d'Education physique honoraire à l'Athénée royal de Jambes, ancien chargé de mission à la Fédération sportive et Président fondateur des "Sea-Scouts Sambre et Meuse". Les funérailles ont eu lieu à Namur le 29 juillet 2013.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'Etat en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à H.Vets, chaussée de Charleroi, 49 à 1471 Loupoigne les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles,...).

## Bulletin d'inscription au voyage MOSELLE - RHIN

à renvoyer à Madame Marcelle Héraly

Par mail : marcelleheraly@hotmail.com

par courrier : Allée du Jaquemart N°2 boîte 12 - 1400 Nivelles

A découper ici

Nom et prénom : .....

N° d'affiliation : ..... (voir étiquette sur le bulletin)

Adresse : .....

Téléphone: ..... GSM : .....

E-mail : ..... Compte financier : .....

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom et prénom - Tél/GSM : .....

Je réserve

....chambre double à partager avec .....

.....	x 315 €	= .....
.... Chambre single supplément de 70 €	..... x 315 € + 70 €	= .....
.... Assurance annulation/assistance /bagages .....	x 13,5€	= .....

**Total** = .....

A verser sur le compte IBAN : BE72 0001 3376 4616 de l'APRAFS - Nivelles  
avec la mention Moselle - Rhin

Date et signature

Si vous comptez sur votre assurance personnelle, vérifiez qu'elle prévoit une clause rapatriement/annulation.

**Le nombre d'inscriptions est limité ..... ne tardez pas !!!!!**

Elles seront prises par ordre d'arrivée à partir de la date de réception du paiement.

**Les désistements 15 à 27 jours de la date de départ : 50% de frais**

**8 à 14 jours de la date de départ : 75% de frais**

**moins de 7 jours de la date de départ : 100% de frais.**

### Embarquement

**Bruxelles** Hermann Debroux, **Nivelles** Magasin Hubo (shopping),

**Charleroi** rue Jean Monet bureau des contributions sortie ville basse,

**Namur** Plaine Saint-Nicolas, **Arlon** (autoroute AC restaurant E411), **Arlon** Gare.

Entourer votre choix

Numéros à retenir .....

Notre numéro de compte pour payer ! BE72 0001 3376 4616

Pour l'urgence : Claude Van Malder 0497/12 44 38 - Yvan Berlaimont : 0496/40 99 40



# LA VOLONTÉ

---

# DE RÉUSSIR ENSEMBLE

La volonté de réussir ensemble [www.cph.be](http://www.cph.be)

Agence de Namur  
Rue des Brasseurs, 100-102 | 5000 Namur  
Tél. 081 26 21 46 | Fax 081 26 21 47 | E-mail: [namur@cph.be](mailto:namur@cph.be)



Six euros **minimum** pour l'année 2013

## **POUR VOUS (RE)AFFILIER**

**à l'Association pour la promotion de la retraite  
active, fraternelle et solidaire**

il vous suffit de virer le montant de la cotisation en indiquant l'année

au compte **IBAN - BE72 0001 3376 4616**

**BIC-BPOTBEB1**

de l'Association pour la promotion de la retraite active,  
fraternelle et solidaire à 1400 Nivelles,

et vous recevrez les “ Bulletins des Retraités ” de l'année civile qui paraîtront  
à partir de la date de votre versement .

### **Bureau de l'A.P.R.A.F.S.**

Membres fondateurs : MM. Henri VETS & Yvon GERARD

Président honoraire : M. Victor CARLIER

Président : M. Claude VAN MALDER - 02/354.65.77

Vice-Président : M. Jean-Pierre CHARLIER - 081/44.51.78

Secrétaire : Mme Micheline KINARD - 02/268.21.17

Trésorière : Mme Marcelle HERALY - 067/21.32.37

Mme Héraly (marcelleheraly@hotmail.com) est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités ».

Consultez notre site WEB “ **www.aprafs.be** ”

**Siège social : rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles**

Six euros **minimum** pour l'année 2013

## **POUR VOUS (RE)AFFILIER**

**à l'Association pour la promotion de la retraite  
active, fraternelle et solidaire**

il vous suffit de virer le montant de la cotisation en indiquant l'année

au compte **000-13376 46-16** à l'aide d'un virement ordinaire

ou à l'aide d'un virement européen au compte **IBAN - BE72 0001 3376 4616**

**BIC-BPOTBEB1**

de l'Association pour la promotion de la retraite active,  
fraternelle et solidaire à 1400 Nivelles,

et vous recevrez les " Bulletins des Retraités " de l'année civile qui paraîtront  
à partir de la date de votre versement .

### **Bureau de l'A.P.R.A.F.S.**

Membres fondateurs : MM. Henri VETS & Yvon GERARD

Président honoraire : M. Victor CARLIER

Président : M. Claude VAN MALDER - 02/354.65.77

Vice-Président : M. Jean-Pierre CHARLIER - 081/44.51.78

Secrétaire : Mme Micheline KINARD - 02/268.21.17

Trésorière : Mme Marcelle HERALY - 067/21.32.37

Mme Héraly (marcelleheraly@hotmail.com) est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités ».

Le responsable du site WEB "**www.aprafs.be**" est M. Raymond SALLE 04/250.08.16

**Siège social : rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles**